

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/102

12 décembre 1996

(96-5281)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

ZAMBIE

Déclaration de M. Alfayo Hambayi, M.P.
Ministre du commerce, du commerce extérieur et de l'industrie

Permettez-moi de féliciter le gouvernement de Singapour pour les excellents services et installations mis à la disposition de ma délégation. Je souhaite aussi remercier la Direction de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour les mesures administratives prises afin d'assurer la réussite de cette conférence. Je suis persuadé que dans un environnement de cette qualité, la conférence atteindra ses objectifs.

La tenue de cette première Conférence ministérielle de l'OMC témoigne à bien des égards d'une compréhension juste et appropriée de l'état d'esprit et des souhaits des nombreux pays ici présents. La Zambie est pour sa part fermement résolue à accélérer le rythme de développement socio-économique de son peuple. Il est largement reconnu dans le pays que nous ne pourrons pas durablement réduire la pauvreté, améliorer la croissance économique et créer des emplois productifs si nous n'avons pas des relations avec le reste du monde, en particulier des relations commerciales.

Nous acceptons le postulat selon lequel le commerce international est une composante essentielle du développement socio-économique. C'est pourquoi nous nous réjouissons d'être présents à cette conférence qui nous donnera l'occasion de partager nos vues sur des questions d'intérêt mutuel avec d'éminents délégués d'autres pays. Nous reconnaissons qu'un long chemin a été parcouru depuis la clôture des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay. Cependant, il reste beaucoup à faire dans la mesure où de nombreuses questions n'ont pas encore été examinées et réglées. Par exemple, on peut sans risque d'erreur affirmer que le commerce mondial a eu des répercussions inégales sur les pays en développement, en particulier sur les moins avancés d'entre eux. Ces pays ont beaucoup de mal à s'intégrer au système commercial multilatéral et sont en cours de marginalisation. Ce phénomène est dû à plusieurs facteurs, dont un manque de ressources financières pour développer leur infrastructure socio-économique et leur permettre de se doter de capacités de production. Le peu de ressources humaines qualifiées constitue aussi un obstacle important pour ces pays.

Mon pays s'est lancé dans la mise en oeuvre d'un vaste et audacieux programme de réformes économiques qui donne un rôle prépondérant au secteur privé. Nous avons aboli une législation et des procédures complexes en matière d'investissement et avons complété cette réforme par la mise en place de mesures très favorables à l'investissement. Nous avons libéralisé le régime de change et le régime de commerce extérieur en abolissant le contrôle des changes et le régime de licences d'importation. Mon pays offre des possibilités immenses, voire illimitées dans l'agriculture, les industries extractives, le tourisme et le secteur manufacturier pour ne mentionner que quelques branches d'activité. Nous espérons que ces mesures et ces possibilités attireront des investisseurs en Zambie de façon à permettre à notre pays de prendre la place qui lui revient dans l'économie mondiale en expansion et d'y participer de façon significative.

La Zambie est membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Ces deux groupements régionaux offrent des possibilités commerciales bien plus vastes que celles que peut offrir tel ou tel Etat membre pris individuellement. Dans le cadre de ces groupements régionaux, nous prenons des mesures positives en vue d'harmoniser les arrangements commerciaux, y compris la réduction des droits de douane et la suppression des obstacles non tarifaires.

La Zambie est pleinement consciente du rôle important que l'investissement étranger direct peut jouer dans le développement du pays. Nous savons aussi que l'harmonie et la stabilité politiques sont essentielles pour attirer les investisseurs étrangers. A cet égard, je suis heureux d'informer cette éminente assemblée que depuis l'introduction du pluralisme politique en 1991, la Zambie a connu et continue de connaître la paix, la stabilité et la démocratie. Le 18 novembre dernier, nous avons tenu des élections pacifiques et démocratiques auxquelles cinq partis d'opposition et un grand nombre de candidats indépendants ont participé. Ces élections sont une victoire éclatante pour notre jeune démocratie et pour la politique du libre jeu du marché que mon gouvernement a lancée il y a cinq ans.

Afin d'enrayer la marginalisation des pays en développement, et en particulier des pays les moins avancés, et pour que ces pays puissent participer de façon significative au commerce mondial en expansion, il importe que les Membres de l'OMC et la communauté internationale dans son ensemble s'occupent de toute urgence de certaines questions présentant un intérêt particulier pour les pays les moins avancés. La dette extérieure est devenue et continue d'être un lourd fardeau pour les pays les moins avancés. Or ces pays sont censés s'intégrer dans l'environnement commercial international. Nous pensons que la promotion de véritables échanges commerciaux entre les nations exige des ressources financières. Par conséquent, nous demandons instamment à nos partenaires dans le développement et le commerce de prendre des mesures propres à faciliter les efforts que nous déployons pour remplir les obligations découlant pour nous des différents accords commerciaux.

Certains pays en développement auront besoin d'une assistance technique pour développer et réformer leur législation nationale afin de la mettre en conformité avec les prescriptions de l'OMC. Nous ne saurions trop souligner l'importance de cette question pour la mise en oeuvre des accords issus du Cycle d'Uruguay, et un soutien maximal de la part de l'OMC sera assurément nécessaire. L'OMC devrait continuer à reconnaître les problèmes auxquels se heurtent les PMA et ma délégation souhaite que cette Conférence ministérielle réaffirme la Décision ministérielle de Marrakech sur les mesures en faveur des pays les moins avancés.

En ce qui concerne les travaux de la présente Conférence ministérielle de l'OMC à Singapour, ma délégation estime que nous devrions éviter de prendre des décisions qui auraient pour effet d'encombrer l'OMC avec des questions qui relèvent légitimement d'autres institutions multilatérales dont la plupart d'entre nous sont membres. Je pense ici aux propositions présentées par certaines délégations à cette conférence au sujet de la question commerce et investissement et des liens entre le commerce et le travail. Ces questions, qui sont très importantes, devraient légitimement être traitées respectivement par la CNUCED et l'OIT. Nous devons par ailleurs faire preuve de prudence lorsque nous abordons, dans le cadre de l'OMC, des questions qui risquent d'empiéter sur les politiques et stratégies internes des pays membres. Mon pays a un système de marchés publics très ouvert. Nous pensons toutefois qu'il s'agit là d'un domaine qui doit faire l'objet d'études approfondies de la part des institutions multilatérales pertinentes avant que nous puissions envisager la conclusion d'un accord multilatéral sur les marchés publics.

Je désire ardemment que cette conférence débouche sur des décisions fermes et concrètes. Je ne doute nullement que les délégués ici présents participeront à cette conférence en ayant à l'esprit la volonté de contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie des peuples du monde. Ma délégation espère que tous les points de l'ordre du jour seront abordés avec le sérieux qu'ils méritent. Je tiens à vous assurer du désir de mon gouvernement d'employer toute son énergie à la promotion de relations commerciales harmonieuses dans le cadre de l'OMC.